



## Les deux tiers des créateurs d'entreprise travaillent dans une autre entreprise au moment de la création de leur propre entité

Étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse en 2021»

**PostFinance** 

C'est le rêve d'une plus grande liberté qui pousse de nombreuses personnes à créer leur propre entreprise. La nouvelle étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse en 2021» montre d'où viennent les moyens financiers, quelles sont les préoccupations des créateurs d'entreprise et combien d'entre eux s'accommodent d'un double emploi.

Importante partenaire des créateurs d'entreprise et de start-up, PostFinance s'engage en faveur de la défense de leurs intérêts. Elle s'emploie en particulier à conseiller les jeunes entreprises tout en mettant son savoir-faire à leur disposition. Dans ce contexte, PostFinance s'est associée à l'Institut pour les jeunes

entreprises (IFJ) et l'institut LINK pour étudier le marché de la création d'entreprise en Suisse. L'objectif? Obtenir des faits et des données chiffrées pour comprendre encore mieux les créateurs d'entreprise et leur univers, et rester à leur écoute.

## Un potentiel impressionnant

Entre circonstances difficilement calculables et fatalité, 2021 n'a pas été une année simple pour la conjoncture économique mondiale avec un marché international qui ne s'est repris que lentement. Ces temps agités n'ont pas empêché un nombre record de personnes d'opter pour l'indépendance: selon des projections, plus de 33'000 entreprises ont été créées en Suisse en 2021, ce qui représente près de 67% des nouvelles inscriptions au registre suisse du commerce.

Les deux tiers de ces entreprises sont des entités individuelles. Seules 4% d'entre elles ont commencé leur activité en comptant plus de dix collaborateurs, tandis que des personnes ont immédiatement rejoint les équipes des entreprises nouvellement créées dans 24% des cas.

Le statut juridique de Sàrl est toujours plébiscité puisqu'il a été choisi par 40% des créateurs d'entreprise, alors que celui de société anonyme n'a convaincu qu'un cinquième d'entre eux.

Il est intéressant de noter que l'esprit de décision a évolué: si, en 2020, un quart des personnes interrogées indiquaient qu'il leur avait fallu moins de trois mois pour se décider à créer leur entreprise, elles n'étaient plus que 19% dans ce cas en 2021. En revanche, le nombre de personnes qui ont mis entre trois et douze mois à se préparer à la création de leur entreprise est resté stable. Une fois la décision prise, il a fallu entre deux et quatre semaines à 74% des personnes interrogées pour créer leur entreprise. Ces délais sont restés courts probablement parce que la majorité des personnes avaient préalablement consacré beaucoup de temps aux recherches. De fait, plus de 65% d'entre elles ont indiqué qu'elles s'étaient amplement renseignées en ligne sur les statuts juridiques, le processus de création, les aspects légaux et les coûts d'une création.

Le processus de création a été achevé plus ou moins vite, en fonction souvent du statut juridique retenu. Ainsi, une grande partie des raisons individuelles ont été créées directement auprès de l'office du registre du commerce, tandis que 52% des Sàrl et sociétés anonymes l'ont été auprès de personnes morales (cabinets d'avocats ou études de notaires). Les services en ligne relatifs à la création d'entreprise restent eux aussi appréciés: une création sur dix a été réalisée via le recours à l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ). L'agence nationale d'aide à la création d'entreprise, qui dispense également des formations pratiques et des conseils juridiques et reçoit les demandes d'aide des jeunes créateurs, est ainsi l'organisation la plus sollicitée en Suisse dans ce domaine.

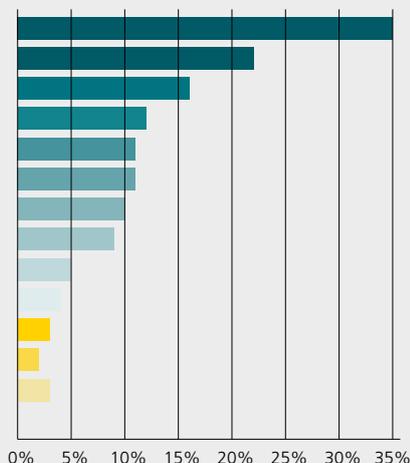
La majorité des nouveaux indépendants ont opté pour des solutions pragmatiques et peu coûteuses: 63% des créations sont domiciliées à l'adresse

privée de la personne. Les personnes interrogées ont ainsi fait l'économie de longues recherches de bureaux et de dépenses initiales élevées occasionnées par l'installation. Un chiffre démontre clairement l'immense importance pour les indépendants d'un bon équilibre entre audace et bon sens: au moment de la création de leur entreprise, 66% des personnes interrogées étaient encore employées dans une autre entreprise. Après la création, ce chiffre a diminué pour s'établir à 40% environ. Le besoin de sécurité ne s'oppose donc pas au désir de jouir d'une plus grande liberté.

## Pourquoi créer son entreprise?

Les personnes qui ont créé une entreprise en Suisse ont donné une réponse claire à la question des raisons: elles considéraient que leur propre entreprise leur procurerait une plus grande liberté. Cette réponse presque poétique, en recul cependant par rapport à l'étude précédente, est suivie de raisons économiques comme un besoin non satisfait émis par les clients, les avantages fiscaux ou, de manière très pragmatique, un revenu plus élevé.

### Les raisons d'une création d'entreprise



Réponses à la question: «Pour quelles raisons avez-vous créé votre entreprise?»

Mais les nouveaux entrepreneurs n'avaient pas qu'une vision idyllique de l'avenir: près d'un tiers d'entre eux s'inquiétait déjà de savoir, au moment de la création de leur entreprise, si celle-ci allait par la suite enregistrer un nombre suffisant de commandes et réaliser du chiffre. En outre, 25% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient préoccupées par la charge administrative, les dispositions légales et le respect de la réglementation publique.

Par ailleurs, trouver le bon assureur et élaborer un plan commercial n'a pas été une mince affaire non plus.

Et pourtant, nombre de ces préoccupations ont semblé fondre comme neige au soleil une fois l'entreprise créée. Elles étaient rares les personnes qui indiquaient encore que leur carnet de commandes et la charge administrative leur donnaient des sueurs froides. La part de ceux qui ne se faisaient plus de soucis a augmenté de 16% pour s'établir à 34%.

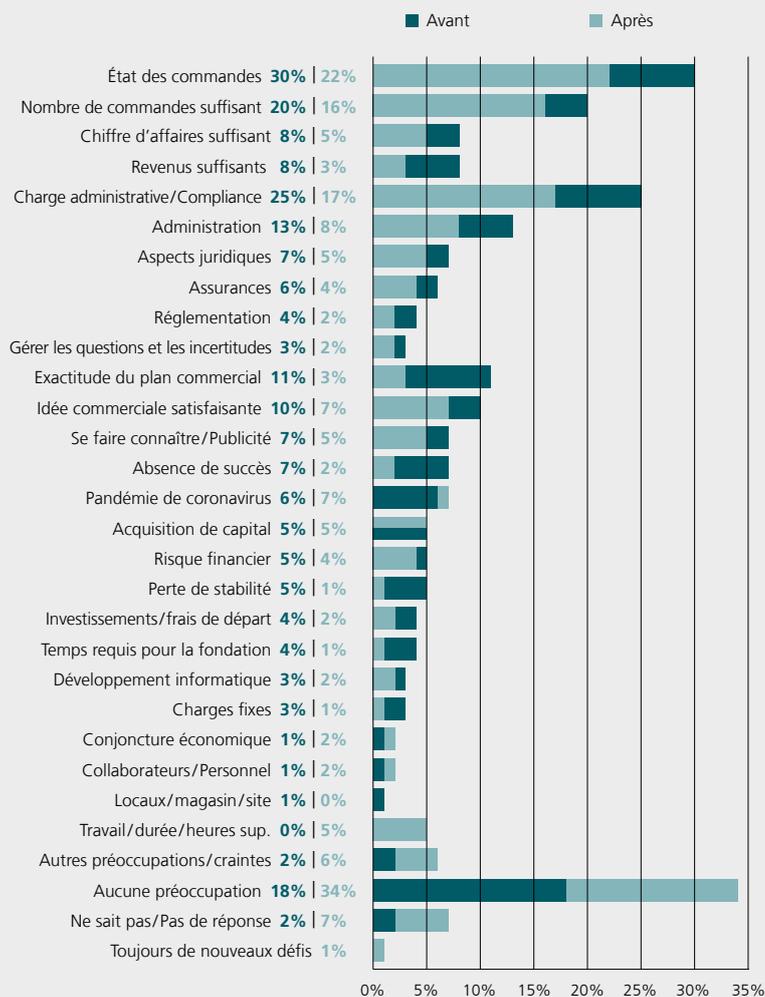
## Où va l'argent

Phase de création d'une entreprise à la fois très courte et intense, nombre conséquent de dispositions légales et réglementation publique assurément assez fournie: il existe des dizaines de bons arguments qui justifient de ne pas prendre la création d'entreprise à la légère. Toutefois, il est intéressant de noter que les thématiques des «frais de création d'entreprise» et d'«acquisition du capital» ne préoccupent que 4% des personnes interrogées. Pourquoi?

Les frais de création d'entreprise restent raisonnables: environ un tiers des personnes interrogées déclare avoir dû dépenser un maximum de 500 francs pour la création, tandis qu'elles sont 20% à y avoir investi 2'000 francs et plus, la plupart du temps dans des services juridiques et fiduciaires.

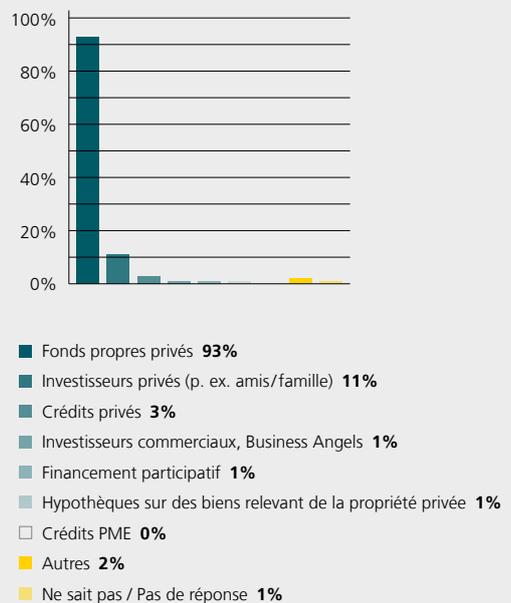
Quant au capital, les personnes qui créent des entreprises en Suisse ne semblent pas avoir de difficultés à le trouver. Il ressort de l'étude que près de la moitié des raisons individuelles possédaient un capital de départ inférieur à 5'000 francs. 64% des Sarl nouvellement créées disposaient d'un capital de départ de 20'000 francs, tandis que celui-ci se situait entre 50'000 et 100'000 francs pour les sociétés anonymes.

### Préoccupations avant et après la création de l'entreprise



À gauche, les principales préoccupations avant la création, à droite, après la création de l'entreprise. Il semble que les choses se simplifient. Il faut juste avoir confiance.

### Sources du capital



Réponses à la question: «Quelles ont été les sources du capital ayant servi à la création de votre entreprise?»

Selon l'étude, le capital de toutes les personnes interrogées, donc toutes formes juridiques confondues, provient à 93% de fonds propres privés. Dans 11% des cas, des investisseurs privés ont été sollicités.

La question de savoir si le capital investi fructifie et à quel moment il le fait semble relever de l'exercice d'équilibriste, tout au moins d'après l'étude. 35% des personnes interrogées ont déclaré avoir dépassé la première année suivant la création de leur entreprise les objectifs qu'elles s'étaient fixés en termes de chiffre d'affaires, tandis qu'elles étaient 29% à indiquer le contraire.

Quoi qu'il en soit, toutes les personnes qui ont créé leur entreprise affichent leur persévérance et leur confiance en elles tout au long de leur parcours. À la question de savoir si, rétrospectivement, elles changeraient quelque chose si elles venaient à créer une nouvelle entreprise, elles sont 51% à répondre par un «non» catégorique.

## Et le coronavirus?

En 2021, nous avons vécu une deuxième année placée sous le signe du coronavirus. Il est donc intéressant de savoir ce qui a changé pour les acteurs économiques suisses entre 2020 et 2021.\*

Disons-le d'emblée: en affichant un nombre record de nouvelles créations d'entreprise, les jeunes entrepreneurs suisses ont clairement montré qu'ils

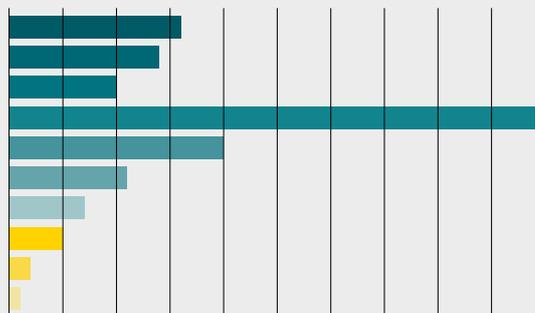
croyaient en eux justement en une période où le changement n'est pas maîtrisable. L'année précédente, un tiers des personnes interrogées indiquait avoir subi les effets de la pandémie. Cette valeur a diminué en 2021 et ne concerne plus que 20% d'entre elles. Elles n'étaient plus que 11% à déclarer que cette situation menaçait leur existence, contre 20% l'année précédente. Certaines d'entre elles ont même réussi à tirer leur épingle du jeu dans ce nouveau contexte: cette valeur s'est améliorée elle aussi, passant de 7% en 2020 à 10% en 2021.

\* Important: le nombre des personnes interrogées n'était pas identique pour les deux années (2020 = 912, 2021 = 725). Par conséquent, les pourcentages ne peuvent pas être directement comparés entre eux; ils indiquent seulement une tendance.

En collaboration avec l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ), PostFinance soutient les entrepreneurs tout au long du processus de création d'entreprise en mettant à leur disposition des services attrayants, un important savoir-faire et des outils utiles. Plus d'informations sous: [postfinance.ch/startups](https://postfinance.ch/startups) ou [ifj.ch](https://ifj.ch)

### Impact du coronavirus

Nous avons pu acquérir de nouveaux clients grâce à la pandémie.	16%
La pandémie nous a ouvert de nouveaux secteurs d'activité.	14%
La pandémie a amélioré la situation de notre entreprise.	10%
La pandémie n'a eu aucun impact sur notre entreprise.	49%
Notre entreprise se porte plus mal à cause de la pandémie.	20%
L'existence de notre entreprise est menacée par la pandémie.	11%
Nous avons eu recours à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail.	7%
Nous avons été contraints d'effectuer des investissements en raison de la pandémie.	5%
Nous avons été contraints d'effectuer d'importants changements IT en lien avec la pandémie.	2%
Nous avons été contraints de licencier du personnel à cause de la pandémie.	1%



Réponses à la question: «Parmi les affirmations suivantes relatives à la pandémie de coronavirus, lesquelles s'appliquent à votre entreprise?»

Toutes les données présentées ici sont extraites de l'étude «Marché de la création d'entreprise en Suisse en 2021». Celle-ci a été menée par PostFinance en collaboration avec l'IFJ et l'institut LINK. Pour réaliser cette étude, 725 personnes ayant créé une entreprise au cours des derniers 24 mois ont été interrogées. Les entretiens et les évaluations se sont déroulés entre le 10 et le 24 janvier 2022.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à:  
 Rinaldo Tibolla, porte-parole PostFinance,  
 +41 79 354 08 39, [medien@postfinance.ch](mailto:medien@postfinance.ch)  
 Simon May, Directeur général de l'Institut pour les jeunes entreprises (IFJ),  
 +41 78 605 60 65, [simon.may@ifj.ch](mailto:simon.may@ifj.ch)